

été classés dans les sept grandes divisions désignées ci-après.

La première, que nous avons intitulée : Ports et Arsenaux, comprend :

1° Les plans de ports, de bassins, de cales de constructions, de travaux hydrauliques ;

2° Les modèles d'usines, d'ateliers, de machines et outils en usage à terre ;

3° Les modèles d'engins et d'appareux pour les manœuvres de force, les machines à mâter, les grues ;

4° Les modèles de machines à draguer, de pontons et de citernes flottantes et tout ce qui a trait à l'amarrage des bâtiments ;

5° Les pompes et appareux de service d'incendie ;

6° La défense fixe et l'armement des côtes, batteries et torpilles fixes ;

7° Tout ce qui a rapport au service des Ponts et Chaussées.

La seconde division, intitulée : Construction Navale, comprend :

1° Les échantillons de matières premières ;

2° Les modèles de détails partiels et de systèmes divers de construction ;

3° Les modèles de mâture, grément et pouliage des bâtiments à voiles latines ;

4° Les modèles de mâture, grément et pouliage des bâtiments à traits carrés ;

5° Les chaudières et machines ;

6° Les cabestans, ancres, chaînes et câbles ;